

## Déclaration liminaire CGT au CTR SSA du 7 décembre 2017

C'est sous une nouvelle présidence que nous entamons le dernier CTR de l'année 2017.

Une année marquée par de grandes journées de grèves et de mobilisation des salariés contre la loi travail, la réforme du code du travail, des mesures de réorganisation et de restructuration que la CGT continuera de combattre de toutes ses forces dans nos établissements

Madame la Directrice, votre arrivée à la plus haute responsabilité du service santé des armées s'inscrit dans la lutte engagée par la CGT contre toutes les formes de discrimination, harcèlement au travail et de violence faites aux femmes.

Nous saluons cette nouvelle directive, compte tenu de votre parcours professionnel dans les murs des HIA du SSA et de votre cheminement dans les plus hautes sphères de cette entité qui honore vos compétences et vos qualités relationnelles et professionnelles.

Nous ne doutons pas de la pertinence du dialogue social que vous serez amené à piloter dans le respect des engagements envers les organisations syndicales. Nous resterons malgré tout vigilants sur les résultats.

Nous espérons que votre nomination ne soit pas dans la continuité de vos prédécesseurs ; de braderie des activités régaliennes, autrement dit de la disparition de nos HIA par l'absorption des accords de partenariats signés récemment.

Lors des précédents CTR du service de santé des armées, nous avons abordés certaines thématiques auxquelles vous n'avez toujours pas apporté de véritables solutions, s'agissant :

Des distorsions d'emploi, il y a urgence que vous preniez toutes les dispositions nécessaires pour mettre fin à cette situation. Les salariés sont inquiets de leur avenir et ne comprennent pas la lenteur administrative. Vous avez promis qu'au CTR de ce jour, vous feriez le point et vous apporteriez des éléments complémentaires. Qu'en-est-il et avez-vous défini un plan pluriannuel de résorption de distorsion d'emplois ?

*De la souffrance et le mal être des salariés dans certains HIA qui ont du mal à assumer leur mission en venant en reculant au travail du fait de la montée en puissance des activités cliniques.*

*Ce mal être s'exprime également dans les autres services du SSA (ravitaillement, recherche, formation et médecine des forces), au regard du manque significatif d'effectifs.*

Des plate-formes hospitalières militaires, NORD/SUD PACA et les HIA hors plate-formes, malgré le renforcement des établissements par le concours de CDD et quelques CDI, vous avez créé une bulle d'air de mise en concurrence entre les différents acteurs qui met à mal la qualité des soins et engendre un management pathogène qui favorise l'absentéisme, de la perte de confiance en soi et crée de l'insécurité pour les agents à exercer leur métier.

De la course au rendement et à la productivité au travers d'ouvertures, de création de services ou augmentation du nombre de lits (d'hébergement de patients dans d'autres unités) que la CGT ne considère pas comme la bonne orientation ni la bonne stratégie politique pour préserver la santé des salariés.

Contrairement à vos prédécesseurs vous devez avoir pour mission le maintien du service public et la qualité du service rendu aux usagers. Il faut mettre fin à l'escalade d'ouverture de service à outrance qui n'a pas pour vocation l'humanisation des activités cliniques.

Nous comptons sur votre sens d'intérêt supérieur pour le service de santé des armées pour infléchir la politique de déflation d'effectifs qui touche l'ensemble des services du SSA.

Des stratégies de territoires, depuis la fermeture du VDG, les personnels des HIA de plate-formes et hors plate-formes sont inquiets et ne croient plus aux discours de ceux qui les gouvernent.

Aujourd'hui, c'est l'incertitude qui prédomine l'action de l'individu ; difficulté à se projeter, faire des projets, construire une famille, à s'établir et à rester dans le même emploi.

Madame la Directrice, la CGT s'interroge sur les actes de vos prédécesseurs ou sur les futurs démantèlements, réorganisations et externalisations que vous serez à amener à conduire pour la survie des plate-formes hospitalières militaires et les HIA hors plate-formes.

Votre prédécesseur disait que l'on ne peut avoir des doublons sur une même plate-formes.

Quelle est votre analyse et votre réflexion concernant l'équilibre à trouver au sein de ces dernières ?

Comme vous devez le savoir, beaucoup de projets sont envisagés ou en cours de réalisation au sein des plates-formes et notamment au sein de celle du NORD (HIA PERCY-HIA BEGIN). Et c'est le cas de l'HIA PERCY :

Augmentation du nombre de lits en USIC de 4 lits à 8 lits et pourquoi pas 12,15 ou 20 lits. Quelle est la réglementation en vigueur ?

Création d'une unité de soins intensifs d'hématologie.

Projet de partenariat service de cardiologie PERCY/BECLER. Pouvez-vous nous en informer sur l'avancée du projet ?

Projet de prise en charge des urgences neuro-vasculaires et création d'une UNV.

Toujours plus de projets avec peu de moyens humains et financiers. Dans ces états de fait, on ne peut qu'aggraver davantage les conditions de travail des salariés.

Vous pouvez comprendre et entendre les mécontentements des salariés contre des stratégies politiques visant à déshumaniser le monde du travail au profit des grands groupes et multinationales.

La situation des BLRH, est plutôt inquiétante et bon nombre d'entre eux ne fonctionnent qu'avec des CDD non renouvelables. Envisagez-vous le renforcement des RH par de véritables emplois pérennes ?

A ce sujet, l'opportunité s'offre à vous pour résorber les distorsions d'emplois, en mettant à profit les compétences acquises par les agents en distorsion exerçant des tâches administratives depuis des années.

Dans le cadre des agents en situation de distorsion d'emplois, la CGT préconise :

- La mise en place d'une formation d'adaptation à la prise de fonction
- La mise à jour des fiches de poste des agents en situation de distorsion d'emploi
- Le reclassement des agents sans perte de salaires
- La redéfinition du parcours professionnel des agents.
- Un plan de formation adapté à leurs nouvelles situations d'emploi

Nous n'omettons pas de vous faire part des problématiques touchant les salariés ultramarins du service de santé des armées de l'hexagone à travers des critères injustes et incohérents d'attribution du congé bonifié.

Par ailleurs d'autres points restent à faire évoluer dans le sens d'équité et des droits spécifiques ultramarins.

**En effet, même si nous poursuivons notre combat contre les restructurations, nous considérons malgré tout que lorsqu'elles surviennent, les agents ultramarins du service de santé des armées doivent pouvoir bénéficier du PAR , pour un retour dans leur département d'origine.** C'est une réflexion que vous devez conduire au sein du ministère et de l'ensemble de vos administrations avec prise de décision immédiate dans le cadre du volontariat et des besoins exprimés par les salariés d'origine de l'outre-mer.

Madame la Directrice, l'exercice de vos fonctions sera rude et périlleux si vous maintenez le cap de vos prédécesseurs sans tenir compte de l'aspect humain au sein de vos administrations.

La CGT sera vigilante aux décisions à venir et sera toujours présent pour porter les revendications des salariés en vous rappelant l'engagement de la sincérité de vos actes.

Merci de nous avoir écoutés en espérant que les solutions ne tarderont pas à venir pour réoxygéner tous nos établissements du SSA.

**Paris, le 7 décembre 2017**